

PROVINCE DE QUÉBEC
Polyvalente Montignac

147

Séance du conseil d'établissement de la polyvalente Montignac, tenue le 18^e jour du mois de janvier 2017 à 19 h à la bibliothèque de la polyvalente Montignac au 3409, rue Laval à Lac-Mégantic.

Présences : Mme Pascale Baillargeon, parent
Mme Manon Letarte, vice-présidente
Mme Shirley Mc Lean, parent
Mme Josée Sicard, présidente
M. Daniel Campagna, parent
M. Éric Fluet, parent
M. André Bilodeau, enseignant
M. Sylvain Codère, enseignant
Mme Nathalie Grenier, représentante du personnel de soutien
Mme Carole Bourgault, commissaire
Mme Lucie Bilodeau, représentante des membres de la communauté
Mlle Jessica Boulanger, présidente du conseil des élèves
Mlle Annie-Pier Boulé, vice-présidente du conseil des élèves

Absence motivée : aucune

Membres de la direction : Mme Maryse Talbot, Mme Line Couture
et M. Sylvain Brière

Invité : M. Yves Gilbert, directeur de la CSHC

Secrétaire : Mme Linda Plante

1. Mot de bienvenue

Madame Josée Sicard souhaite la bienvenue à tous et souligne particulièrement la présence de M. Yves Gilbert, président de la CSHC.

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Josée Sicard fait la lecture de l'ordre du jour, et les points suivants sont ajoutés :

- 11.1 Dates officielles du gala Méritas et du Bal des finissants
- 11.2 Réclamation des frais de déplacement

CET-960

Sur la proposition de Sylvain Codère, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2016

CET-961

Sur la proposition de Shirley Mc Lean, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2016 tel que présenté.

4. Affaires en lien avec le procès-verbal

Au point 7.2 : Rapport du conseil des élèves; on demande de quelle grandeur est la zone verte. L'une des représentantes du conseil des élèves mentionne que, pour le moment, la zone se limite aux deux salles publiques. Éventuellement, on aimerait y ajouter les salles de classe ou d'autres espaces. Le lancement officiel de cette zone verte est à venir sous peu.

Au point 12 : Appréciation de la rencontre ; on a suggéré de fixer un temps limite pour traiter chacun des points à l'ordre du jour. Après réflexion,

on constate que cette idée serait difficilement applicable, car certains sujets contiennent beaucoup d'informations à transmettre ou parfois les échanges sur certains points sont nombreux.

On suggère plutôt de mandater un membre pour nous rappeler à l'ordre si le temps est trop long lors d'un point à débattre.

Au point 10.1 : Réunion sans papier; après vérification, madame Talbot nous informe qu'il sera possible, pour le service informatique, de créer une communauté pour le conseil d'établissement sur le portail école. Nous aviserons les membres dès que le portail sera accessible.

5. Correspondance

Nous avons reçu la documentation pour les journées de la persévérance scolaire, qui auront lieu du 13 au 17 février prochains. Les activités rattachées à cet évènement se retrouvent sur le site de la commission scolaire.

6. Période de questions réservée au public (15 minutes)

Aucun public.

7. Questions éducatives

7.1 Programme d'établissement (approbation)

Le programme a été présenté aux membres à la dernière rencontre. Entre-temps, il y a eu la modification du code du cours de mathématique de la page 10, pour la 1^{re} secondaire et, à la page 12, le code et le nom du cours d'histoire, pour la 3^e secondaire. Ce dernier deviendra le cours : *Histoire du Québec et du Canada*. Cela n'aura aucun impact sur le nombre de périodes offertes et le nombre d'unités allouées.

CET-962

Sur la proposition de Manon Letarte, il est résolu d'approuver le programme d'établissement avec les changements apportés.

7.2 Services complémentaires et particuliers et politique d'encadrement 2017-2018 (dépôt)

Madame Talbot fait la présentation aux membres de ces deux documents. Ils contiennent les services et l'encadrement offerts aux élèves. Ces documents sont déposés pour consultation, et les membres devront les approuver à la prochaine rencontre.

Q : Est-ce que ces services sont les mêmes partout?

R : Non, les services ne sont pas identiques dans toutes les écoles. Madame Talbot mentionne qu'il y a les services que nous avons l'obligation d'offrir, mais d'autres sont des choix école. Par exemple, à Montignac, nous offrons des services d'orthopédagogie, huit périodes par neuf jours, cela est un choix école.

7.3 Règlement des élèves (dépôt)

Madame Talbot fait la présentation du document aux membres, car il devra être approuvé à la prochaine rencontre.

Q : Est-ce que l'on peut apporter des modifications à ce document ou est-il déjà approuvé?

R : Oui, ce document est préalablement déposé au conseil d'école. Par la suite, nous le déposons au conseil d'établissement dans un processus de consultation pour approbation. Il peut être possible d'apporter des suggestions, mais cela doit se faire avant la prochaine rencontre, car les suggestions doivent être approuvées par l'équipe-école. Comme il est inclus dans l'agenda des élèves, nous devons le faire parvenir à l'imprimeur au début d'avril.

7.4 Activités éducatives

Madame Talbot présente le tableau des activités éducatives avec l'ajout de trois nouveaux événements dont elle nous fait la présentation. Les 21 et 29 mars ainsi que le 12 avril prochains ont été ajoutés au calendrier. Nous avons adopté ce tableau à l'automne dernier et, suite à l'ajout et la mise à jour de ce dernier, nous devons l'adopter avec les nouveautés.

CET-963

Sur la proposition d'Éric Fluet, il est résolu d'adopter le tableau des activités éducatives comme modifié.

8. Questions administratives

8.1 Suivi campagne de financement

Monsieur Brière fait la présentation du document indiquant les résultats de la campagne de financement. Cette année, il n'y avait pas d'agrumes, mais que des produits locaux : ceux de la *Fromagerie La Chaudière* et de la *Boulangerie Lambton*. En offrant des produits locaux, nous atteignons les mêmes profits.

Plus de 3585 produits ont été vendus pour un profit net de 19 534,51 \$. Ce montant sera distribué de la façon suivante : une somme de 11 316 \$ sera répartie aux élèves, la somme de 6 148, 51 \$ pour les activités de l'école et un montant de 2 070 \$ ira pour le bal des finissants.

Monsieur Brière mentionne que 80% des élèves ont distribué les commandes. La logistique fonctionne bien, la manutention est simplifiée, ce qui est très aidant et s'ajoute à cela la fraîcheur des produits. Toutefois, lorsque l'on compare les chiffres des trois dernières campagnes, nous constatons un certain essoufflement. Nous avons appris qu'il y avait trois campagnes en même temps que la nôtre dont une qui offrait le même genre de produits. Le comité aviseur analysera le tout.

8.2 Suivi au comité aviseur

Monsieur Brière présente une demande pour un projet de voyage à Londres au printemps 2019. Ce voyage, financé sur une période de deux ans, se veut pédagogique et l'aboutissement d'un projet d'immersion anglaise. Cinq accompagnateurs ainsi que 36 élèves du 2^e cycle, sélectionnés selon des critères établis, feront partie de ce voyage. Un financement total de 93 000 \$ est nécessaire à la réalisation de ce projet. Les élèves, leurs parents ainsi que les enseignants devront prendre part à toutes les activités de financement.

À la fin de la présentation, plusieurs questions sont posées par les membres. Ces derniers désirent que les organisateurs détaillent davantage le projet et qu'ils puissent venir le présenter au conseil à la prochaine rencontre.

Des questions comme :

Est-ce que les élèves de la 1^{re} secondaire pourront faire partie du voyage comme nommé, en début d'année, à la rencontre de parents?

Combien de temps durera le voyage et que feront-ils à Londres?

Si le financement est incomplet, qu'arrivera-t-il? Y a-t-il un plan B?

Comme on parlait d'essoufflement en ce qui a trait à la sollicitation, est-ce que cette grande levée de fonds nuirait à la campagne de financement de l'école?

Les membres apportent également beaucoup de commentaires.

Donc, on demande de préciser la démarche.

Monsieur Brière rencontrera les organisateurs et leur fera part des questions et des arguments des membres du conseil. Le dossier est à suivre.

9. Rapports d'activités

9.1 Compte rendu du représentant au comité de parents

Madame Sicard nous informe que leur dernière rencontre a eu lieu ce lundi 16 janvier. On y a déposé le calendrier scolaire 2017-2018, on y a expliqué la nouvelle politique de reconnaissance parents-bénévoles et on y a expliqué la mesure 30170, pour ne nommer que ces sujets.

9.2 Rapport du conseil des élèves

Les représentantes nous parlent de la carte privilège Montignac, qui a été mise en place en décembre dernier.

Le conseil a fait part à la direction de ses conclusions concernant la surcharge de travail pour les élèves de 4^e et de 5^e secondaire. Les membres ont documenté les horaires des périodes de récupérations et des examens donnés à la 1^{re} étape, pour chacun des niveaux.

La demi-journée d'activités de Noël fut une réussite! Le spectacle d'humour et le tournoi de soccer ont été très populaires, pour ne nommer que ces deux activités.

La journée DeFacto a eu lieu, et les élèves ont participé en grand nombre.

En lien avec la zone verte, le projet de bouteille d'eau va bon train. Le fournisseur choisi offre un produit de qualité. Actuellement, les membres du conseil prennent les inscriptions de ceux qui désirent s'en procurer une, car un certain nombre de bouteilles est nécessaire pour passer une commande. Chacune des personnes pourra choisir l'effigie de son choix.

9.3 Compte rendu de la commissaire

Madame Bourgault nous informe qu'elle présentera le rapport annuel de la commission scolaire à la prochaine rencontre.

En février prochain, les membres de la table des commissaires travailleront le budget.

Elle nous rappelle qu'il y aura les journées de la persévérance scolaire (JPS) où l'on peut souligner l'effort constant des élèves, les encourager, les féliciter pour leur travail ou leurs résultats. Il y a aussi l'accompagnement de plusieurs parents, qui méritent tout autant des félicitations pour leur soutien.

Le 11 février prochain, la MFR du Granit tiendra une soirée de financement avec son souper vins et fromages.

Il y aura aussi la vente de billets moitié-moitié au coût de 20 \$ chacun.

Madame Bourgault cède la parole à Monsieur Yves Gilbert, directeur de la commission scolaire (C.S.).

Monsieur Gilbert est heureux d'être là et nous remercie de lui donner l'opportunité de nous rencontrer comme il le fera avec tous les autres conseils d'établissement de la commission scolaire. Il le fait pour soutenir ses collègues et pour rapprocher les élus des écoles.

Il nous rappelle l'importance de l'élus scolaire, que ce dernier fait la différence pour les projets du milieu, que les commissaires s'impliquent dans leur milieu

Il prévoit assister à une rencontre du conseil des élèves. Il aimerait parler avec eux de démocratie.

En janvier prochain, la Loi 105 permettra aux commissaires-parents de voter au conseil des commissaires.

Q : Est-ce que l'on peut espérer une commission scolaire locale?

R : Non. Nous aurions pu nous jumeler avec la commission scolaire des Sommets, mais le projet de fusion est tombé au MEES. Nous avons une bonne santé financière et nous faisons bien ce que nous avons à faire.

9.4 Bons coups et compte rendu équipe-école

Merci aux enseignants, aux professionnels et aux techniciennes en éducation spécialisée pour leur implication dans le déploiement du dossier *Éducation à la sexualité*.

Plus de 63 élèves et membres du personnel ont participé à la guignolée. Félicitations!

À la mi-décembre, la carte reconnaissance Montignac a été mise en place et remise à 21 élèves de la 4^e et 5^e secondaires s'étant démarqués dans leur parcours académique et parascolaire.

L'organisme « Solidaires pour la vie », de la Fondation des maladies mentales, viendra donner une animation les 16 et 17 mars prochains dans les groupes d'anglais de 5^e secondaire pour une quatrième année. Monsieur Patrick St-Jacques a choisi de les faire venir suite au nombre grandissant d'élèves de 5^e secondaire qui venaient lui rendre visite en lui nommant le stress des cours, la conciliation travail-étude, le choix du cégep, la vie en appartement, la peur de se tromper, etc. L'organisme explique les signes avant-coureurs de la dépression et comment s'en occuper si on en est frappé.

Au cours de la semaine du 19 décembre dernier, il y a eu le déjeuner de l'adaptation scolaire. Ce sont les enseignantes qui ont servi le déjeuner

à leurs élèves. Cette activité revient chaque année et est grandement appréciée des élèves.

Nous poursuivons, pour une 3^e édition, les ateliers-parents. Cette année, une trentaine de parents participent à ces rencontres.

La Fondation Maxi reconduit, pour une 4^e année, un budget 3 095 \$ pour « Déjeuner pour apprendre ». Cela permet à tous les élèves de l'adaptation scolaire de recevoir une collation santé chaque matin avant la période d'étude. L'enseignante, Josée Rancourt, supervise le projet avec les élèves de sa classe.

La semaine dernière, la LIM (Ligue d'improvisation Montignac) a débuté sa saison et plus de 175 élèves ont assisté à la joute. Conséquences : moins d'élèves à ne rien faire dans la place publique. Le climat est plus calme grâce à une activité culturelle.

9.5 Mot de la direction

Madame Talbot nous informe que le 4 février prochain sera la fin de la 2^e étape. Il y aura une rencontre parents-enseignants le 16 février prochain en soirée.

Concernant le projet de l'auditorium, les travaux débiteront au printemps 2017. Pour ce qui est du projet de la patinoire, les appels d'offre sont à venir, et les travaux devraient débiter au printemps prochain également.

Madame Talbot nous parle de la « mesure 30170 ». Le budget est d'environ 16 000 \$ avec des critères bien établis. Le conseil a un droit de regard. À la prochaine rencontre, nous présenterons la liste des projets pouvant être rattachés à cette mesure.

10. Projet du conseil d'établissement

Madame Sicard demande si les membres ont des suggestions de projet à apporter. Plusieurs idées sont lancées comme trouver ou nommer des ambassadeurs de l'école, avoir plus de visibilité en ayant un article mensuel avec photo dans le journal l'Écho de Frontenac, valoriser les projets d'enseignement qui mettent en place les pratiques probantes.

Un premier projet se réalise ce soir en animant cette rencontre sans papier. Les documents présentés sont projetés sur un TNI. Une communauté pour le conseil d'établissement devrait être créée sur le portail école par le service informatique de la commission scolaire.

11. Varia

11.1 Dates officielles du gala Méritas et du bal des finissants.

Comme la réfection de l'auditorium débutera avant la fin de l'année scolaire, le gala Méritas aura lieu samedi 27 mai prochain, à 19 heures.

Pour ce qui est du bal des finissants, à cause du congé férié du 24 juin, il aura lieu samedi, le 17 juin prochain.

11.2 Réclamation des frais de déplacement

Un membre demande s'il serait possible que les remboursements d'allocation de déplacement se fassent automatiquement sans avoir à compléter le formulaire.

Monsieur Brière mentionne que cela n'est pas possible, car tous les rapports de frais de déplacement sont gérés de la même façon à la CSHC.

12. Appréciation de la rencontre

Ce point est reporté.

13. Levée de l'assemblée

CET-964

Sur la proposition d'Éric Fluet, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée. Il est 21 h 12.

Josée Sicard,
présidente

Maryse Talbot,
directrice